



EXERCICE 1894

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 6 Février 1895

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1895

EXERCICE 1894

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 6 Février 1895

RAPPORTS

DE LA
DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEÜVE BADER & C^{ie}

1895

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR 1895

- MM. **GUSTAVE FAVRE**, *président*,
ancien négociant à Mulhouse ;
- JEAN MANTZ**, *vice-président*,
de la maison DOLLFUS & MANTZ, à Mulhouse ;
- EDOUARD GAST**
industriel à Issenheim ;
- EMILE GLUCK**
de la maison GLUCK & C^{ie}, à Mulhouse ;
- LÉON JOURDAIN**
de la maison FILATURE ET TISSAGE X. JOURDAIN, à Altkirch ;
- EMILE KOECHLIN-KLIPPEL**
de la maison FRÈRES KOECHLIN, à Mulhouse ;
- LÉON KOECHLIN**
de la maison FRITZ KOECHLIN FILS & C^{ie}, à Mulhouse ;
- JULES PLATEN**
de la maison J. HEILMANN & C^{ie}, à Mulhouse ;
- GUSTAVE SCHAEFFER**
de la maison SCHAEFFER & C^{ie}, au château de Pfastatt ;
- HENRI SCHWARTZ**
de la maison SCHWARTZ & C^{ie}, à Mulhouse ;
- ALEXANDRE DE STRASZÉWICZ**
filateur à Guebwiller ;
- EMILE THIERRY-MIEG**
ancien industriel à Mulhouse.

DIRECTION

- MM. **EUGÈNE RAVAL**, *directeur*.
CHARLES SILBEREISEN, *sous-directeur*.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

RAPPORT DE LA DIRECTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 6 Février 1895

MESSIEURS,

Nous venons vous présenter les comptes du quarante et unième exercice annuel de votre Société.

Favorisé par un ensemble de circonstances heureuses, au nombre desquelles nous devons signaler l'absence à peu près complète de pertes, l'exercice 1894 a donné des résultats qui sont de nature à vous satisfaire, les bénéfices nets dépassant de 12% ceux de l'année précédente.

En même temps que nous faisons cette constatation, nous ajoutons que nous considérons, au moins en partie, cette augmentation de bénéfices comme exceptionnelle ; non pas que nous ayons traité des opérations spéciales, mais parce que les circonstances qui ont influé favorablement sur le rendement de nos affaires ordinaires ne se représenteront probablement pas chaque année.

Les propositions de votre Conseil sont inspirées par cette considération.

Vous avez sous les yeux le résumé de notre bilan au 31 Décembre 1894. Voici, comme d'habitude, quelques détails complémentaires.

CAPITAL

Notre capital nominal est de :
M. 3,500,000 ou Fr. 4,375,000, sur lesquels il a été versé :
» 1,880,000 » » 2,350,000.

Il reste à payer :
M. 1,620,000 ou Fr. 2,025,000, sur 2,700 actions *nominatives*.

RÉSERVE STATUTAIRE

La réserve statutaire reste au dixième de notre capital nominal, soit à :
M. 350,000 ou Fr. 437,500.

Nous n'avons plus de prélèvement obligatoire à faire sur les bénéfices annuels.

FONDS DE PRÉVOYANCE

Ce compte, qui, au 31 Décembre 1893, était de :
M. 48,666.08 ou Fr. 60,832.60, a été augmenté de :
» 1,460.— » » 1,825.—, pour intérêts d'une année à 3 %, et s'élève ainsi à :

M. 50,126.08 ou Fr. 62,657.60.

4 37 500
62 657
500.157
38
538

CHIFFRE D'AFFAIRES

Notre chiffre d'affaires, tout en étant en progrès, n'a pas augmenté dans la même proportion que nos bénéfices.

Il a été de :
M. 251,802,592.76 ou Fr. 314,753,240.96, contre, en 1893 :
» 247,744,498.26 » » 309,680,622.83. L'augmentation est de :

M. 4,058,094.50 ou Fr. 5,072,618.13.

PORTEFEUILLE

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1894, il est entré en Portefeuille :
65,730 effets pour M. 47,168,317.53 ou Fr. 58,960,396.92, contre :
63,569 » » » 45,115,766.03 » » 56,394,707.54, en 1893.

Il existait en Portefeuille au 31 Décembre 1894 :
3765 effets pour M. 2,998,285.05 ou Fr. 3,747,856.32.

FRAIS GÉNÉRAUX

Les Frais généraux ont été de :
M. 51,542.46 ou Fr. 64,428.08, en augmentation de :
» 2,565.75 » » 3,207.19 sur l'exercice 1893.

BÉNÉFICES NETS

Les bénéfices nets de l'année ont été de :
M. 261,724.80 ou Fr. 327,156.—, en augmentation de :
» 27,941.16 » » 34,926.45 sur l'exercice 1893.
Au solde ci-dessus de :
M. 261,724.80 ou Fr. 327,156.— il y a à ajouter :
» 77,556.97 » » 96,946.21, report du dernier exercice.
M. 339,281.77 ou Fr. 424,102.21, total.

Le Directeur,

E. RAVAL.

RAPPORT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

du 6 Février 1895

MESSIEURS,

Votre Conseil de surveillance vient, conformément à nos statuts, vous présenter son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1894, qui est notre quarante et unième exercice, puis soumettre à votre approbation les comptes et la répartition des bénéfices qu'il a décidé de vous proposer.

La composition du Conseil n'a subi aucune modification depuis notre dernière assemblée générale.

Vous venez d'entendre la lecture du compte rendu de la Direction. Nous ne reviendrons pas en détail sur les différents chapitres du bilan que vous avez sous les yeux. Vous observerez avec la même satisfaction que nous qu'une augmentation de quelques millions dans le chiffre d'affaires, dans une année où la baisse générale des marchandises n'a fait que s'accroître, est un réel progrès, qui nous permet de constater la continuation du développement de nos relations. D'autre part, l'augmentation du bénéfice d'environ 35,000 francs, ou douze pour cent, dont il vous a été rendu compte, est une preuve de l'intelligence, de l'activité et de la prudence avec lesquelles les affaires du Comptoir sont dirigées, et vous vous associez, sans nul doute, aux félicitations que votre Conseil de surveillance est heureux de pouvoir adresser publiquement à la Direction.

Nous ne saurions trop vous répéter que les résultats obtenus proviennent uniquement d'affaires courantes de banque.

Les vérifications habituelles ont été faites, périodiquement, par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Les pertes afférentes à l'exercice ont été insignifiantes. Par prudence, nous continuons à avoir, en dehors des réserves figurant au bilan, des provisions largement suffisantes pour parer aux éventualités qui pourraient se produire.

Néanmoins, les conditions relativement favorables dans lesquelles se sont traitées les affaires de banque, pouvant ne pas durer d'une manière continue, nous croyons devoir, cette année encore, vous proposer de ne pas augmenter le dividende, afin de renforcer la situation de notre établissement, en mettant nos réserves diverses en rapport avec le chiffre d'affaires que nous traitons, et nous espérons que vous accéderez au sage désir exprimé par la Direction et auquel votre Conseil s'est rangé.

S'il en est ainsi, les bénéfices nets de 1894, s'élevant à la somme de Fr. 327,156.—, nous permettront de distribuer aux actions le dividende habituel de 8 % de porter le compte de Prévoyance à Fr. 100,000, et d'augmenter le report à nouveau du compte de Profits et Pertes de Fr. 31,866.80 ce qui le portera à la somme de Fr. 128,813.01.

La Réserve statutaire reste à la somme de Fr. 437,500.—, soit le dixième du montant de notre capital nominal.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

1° Approbation du bilan que vous avez sous les yeux, et tel qu'il est relaté dans le rapport de la Direction.

2° Approbation du compte de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Les bénéfices nets de l'année s'élèvent à..... Fr. 327,156.—

Le report de l'exercice précédent se monte à..... » 96,946.21

Total..... Fr. 424,102.21

qui seraient répartis comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende
statutaire de 4 %..... Fr. 94,000.—

A la Direction et au Conseil de surveillance
pour tantièmes, 30 % sur Fr. 233,156.— » 69,946.80

Aux actionnaires pour dividende supplé-
mentaire de 4 %..... » 94,000.—

Au compte de Prévoyance, pour le porter
à Fr. 100,000.—..... » 37,342.40

Solde du compte de Profits et Pertes à re-
porter à nouveau..... » 128,813.01

Somme égale..... Fr. 424,102.21

Le dividende total de 8 %, soit

Fr. 40 ou M. 32 par action

serait payable à partir du **31 Mars prochain**, à la Caisse de la Société,
contre présentation des titres ou des recépissés de dépôt.

3° Renouvellement partiel de notre Conseil de surveillance.

Les membres sortants sont :

MM. JULES PLATEN
EMILE GLUCK
HENRY SCHWARTZ
GUSTAVE FAVRE

tous rééligibles pour trois ans.

Au nom du Conseil de surveillance :

LE PRÉSIDENT,

GUSTAVE FAVRE.

RÉSOLUTIONS

L'assemblée générale approuve les comptes qui lui sont présentés et fixe le dividende de l'exercice 1894 à 8 %, soit

M. 32 ou Fr. 40 par action ancienne et nouvelle

payable à partir du **31 Mars prochain**, à la Caisse de la Société, **contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.**

Elle réélit pour trois ans :

MM. GUSTAVE FAVRE
EMILE GLUCK
JULES PLATEN
HENRY SCHWARTZ.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Résumé du Bilan au 31 Décembre 1894

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Capital non appelé.....	2,025,000	—	Capital.....	4,375,000	—
Caisse et Banque de l'Empire.....	103,019	60	Réserve statutaire.....	437,500	—
Portefeuille.....	3,747,856	32	Fonds de prévoyance.....	62,657	60
Comptes débiteurs (<i>y compris les avances sur garanties et les crédits pour acceptations</i>).....	4,662,933	82	Comptes créanciers et comptes de dépôts.....	4,594,190	33
Bâtiment et Mobilier du Comptoir (<i>amortis de fr. 65,357.23</i>).....	250,000	—	Acceptations à payer.....	878,159	50
			Réescompte du portefeuille.....	17,200	10
			Profits et pertes.....	424,102	21
	10,788,809	74		10,788,809	74

Compte de Profits et Pertes

DÉBIT			CRÉDIT		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux.....	64,428	08	Solde au 31 décembre 1893.....	96,946	21
Solde créditeur.....	424,102	21	Bénéfice brut.....	391,584	08
	488,530	29		488,530	29

